

20
ans



C C E E
LA RÉUNION

Textes

Daniel Vaxelaire,
pour Air Libre Communications
Air-libre-com@wanadoo.fr.

Maquette

Xio éditions
info@epsilonmultimedia.com

Impression

Scanner

Octobre 2004

Préface

LES C.C.E.E. VINGT ANS APRÈS...

En ces temps de polémiques opposant partisans et adversaires de la décentralisation, il est quatre institutions historiquement issues de ce concept qui sont propres aux Régions d'Outre-Mer, et qui réunissent pourtant un large consensus sur leurs missions et sur leurs réalisations : il s'agit des Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement qui célèbrent, en cette année 2004, leurs vingt ans d'existence au service du développement de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion.

Créés en parallèle aux Conseils Économiques et Sociaux, placés pour servir d'organes consultatifs aux exécutifs régionaux d'Outre-Mer, nos quatre C.C.E.E. se sont attachés, au fil de ces deux décennies, à investir pleinement le champ de compétences que leur ouvrait la loi, à rassembler les hommes, à s'engager vers l'avenir.

Car comme leur nom l'indique, leur domaine n'est pas celui du quantitatif mais du qualitatif, de l'immédiat mais du devenir, de l'Avoir mais de l'Être :

- Ouvrir largement aux générations nouvelles les voies de l'avenir tout en assumant l'Histoire, et en garantissant le respect des langues et des cultures ;
- Construire un système éducatif ouvert à toute la jeunesse, ambitieux, performant, conciliant la transmission des savoirs, la construction de la citoyenneté et la qualification professionnelle ;
- Préserver l'espace, la forêt, le littoral, la biodiversité, tout en répondant aux impératifs de développement de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, et en faisant face aux urgences en matière de logements, d'équipements publics, de transports...

La tâche, on s'en doute, n'avait rien d'aisé. Raison de plus pour nous y consacrer sans faillir, d'autant que l'urgence était là, qui rendait inopérante toute velléité de reproduire tel ou tel modèle extérieur : un peuplement marqué par l'esclavage et l'engagisme, l'empreinte coloniale, la société de plantation, une démographie galopante, des retards structurels considérables, des taux records d'illettrisme et de chômage, des services publics largement insuffisants pour répondre aux fortes attentes des populations concernées.

Nous l'avons assumée d'une part en appelant au dialogue tous les partenaires institutionnels et associatifs de chacune de nos régions, d'autre part en tissant dès l'origine entre nos quatre Conseils, par-delà les mers, des liens de concertation, de coopération et de profonde solidarité qui ont très largement contribué à l'efficacité de notre action, tant vis-à-vis des gouvernements centraux que des exécutifs locaux et de l'ensemble de nos concitoyens.

Ainsi avons-nous institué la conférence permanente des Présidents, et organisé en commun dans chacune de nos régions nombre de manifestations (conférences, colloques) touchant à nos différents domaines de compétences : culture, éducation, environnement, langue, sport, tourisme.

Nous avons choisi également de situer notre action au cœur des grandes problématiques du temps : la notion d'ultrapériphérie au sein de l'Union Européenne (avec l'organisation d'une conférence des Présidents à Bruxelles en janvier 2003), le développement de l'internet et des T.I.C. (avec la mise en place des Universités de la Communication), l'information et l'audiovisuel, la mobilité et la continuité territoriale, l'ouverture à la création et aux pratiques artistiques, la lutte contre l'illettrisme, la promotion de l'éducation populaire, l'approfondissement de la coopération régionale...

Cette grande œuvre, bien entendu, se poursuit et se poursuivra dans le moyen et le long terme. L'heure est aujourd'hui au bilan. Certes, dans le fonctionnement institutionnel de nos Conseils - et notamment leurs financements et leurs moyens humains - bien des améliorations restent à obtenir. Mais ce bilan est à nos yeux largement positif. Les CCEE se sont résolument engagés dans les grandes dynamiques de ce vingt-et-unième siècle naissant, en défendant les valeurs éducatives, identitaires et culturelles, en s'inscrivant dans le développement économique et le mouvement social, en revendiquant la pleine citoyenneté des habitants des Régions d'Outre-Mer, en tissant des liens de confiance et d'amitié avec les peuples des pays voisins. Nous sommes même allés bien plus loin, puisque aujourd'hui les quatre « Vieilles Colonies » d'Ancien Régime sont devenues des terres où la jeunesse bouge, crée, étudie, s'exprime, recherche, voyage ; puisque les Ultramarins et Ultrapériphériques ont subverti l'histoire et la distance pour instaurer, sur des bases de confiance et de respect mutuel, des liens renouvelés avec leurs compatriotes aborigènes des vingt-deux régions métropolitaines ...

Bon anniversaire et bonne route à nos CCEE ! ...



Alain Buffon
Président du CCEE
Guadeloupe



Serge Ménil
Président du CCEE
Martinique



Auxence Contout
Président du CCEE
Guyane



Roger Ramchetty
Président du CCEE
Réunion

PARCE QUE LES DOM SONT DIFFÉRENTS...

Les CCEE, d'abord Comitès, puis Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement, sont une spécificité de l'outre-mer français... dont d'autres régions s'inspirent aujourd'hui.

L'origine de ces nouvelles institutions datait de plusieurs années : dans sa Lettre à tous les Français, le candidat Mitterrand avait, en 1981, souligné que le « droit à la différence culturelle constituait un élément important des libertés des régions d'outre-mer. »

Encore fallait-il trouver le bon moyen pour faire entendre cette différence...

Les CCEE ont été conçus dans l'élan de la décentralisation, en 1982, afin de permettre aux régions d'outre-mer de réaffirmer et préserver leur identité et leur richesse culturelle. Comme l'expliquait Henri Emmanuelli, ministre des DOM-TOM de l'époque, il s'agissait de « sauvegarder la culture traditionnelle des DOM, mais aussi de l'enrichir et de la développer pour permettre aux hommes et aux femmes qui s'en réclament d'atteindre la plénitude de leur identité. »

L'état des lieux montrait des retards considérables dans de nombreux domaines, liés aux pesanteurs héritées de l'époque coloniale (en 1981, la départementalisation n'avait que trente-cinq ans) et aux urgences consécutives à la forte augmentation de la population (à La Réunion, elle avait plus que doublé depuis la fin de la guerre).

Si le « quantitatif » semblait pris en compte par le système déjà en place, avec les Conseils Régionaux (et leur instance consultative, le Conseil Économique et Social Régional) et les Départements, le « qualitatif » apparaissait un peu oublié. Or, il pesait lourd dans une société en pleine mutation : sans une formation initiale et continue de qualité, sans une culture fière d'elle-même, sans une indispensable préservation de ses lieux de vie, la légendaire harmonie ultramarine était menacée.

DU C.C.E.E.
DU 22 JUIN 1995

AVIS
DU CCEE SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT ACTIF

AVIS
DU CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT

SUR
LES SCHEMAS DES SERVICES COLLECTIFS

Adopté en séance plénière du 3^{er} mars 2001

RÉGION REUNION

ET DES INDUSTRIELS SPÉCIAUX (P.R.E.D.I.S.) ET
DES DÉCHETS AUTRES QUE MÉNAGERS ET

MISSION TASC

CONTRIBUTION DU CCEE
AU PROJET DE LA LOI D'ORIENTATION

En complément de la contribution du grand groupe souhaitée souligner qu'un développement durable ne peut être atteint sans l'intégration des dimensions culturelles, éducatives et sociales.

Aussi, le CCEE souhaite-t-il insister sur les points suivants :

• Dans le domaine de la culture

Au préalable, le CCEE rappelle que la prise en compte de la dimension culturelle et de ses trois axes (réunionnais, C.C.E.E. et Europe) doit permettre la reconnaissance de l'identité réunionnaise.

Dans ce cadre, il est bon de rappeler que pour les Réunionnais est né de l'histoire et de la réalité communautaire.

Le créole est donc une langue qui a acquis, au fil du temps, une identité réelle dont il n'est pas seulement question à l'école, dans les médias, dans l'accueil administratif.

Pourtant, d'après les statistiques de l'INSEE Réunion, 83 % des personnes sont créolophones et 83 % l'utilisent régulièrement à la maison.

Aussi, le CCEE souhaite la création d'un Haut Conseil de la Culture.

D'autre part, afin de soutenir la création culturelle, le CCEE préconise la décentralisation des investissements culturels : c'est-à-dire la mise à disposition de compétences et de moyens de concertation et non de concurrence.

Les CCEE d'outre-mer apportent leur réflexion dans de nombreux domaines, que ce soit par « saisine obligatoire » ou à la suite d'une auto saisine.

C'est ainsi que les CCEE ont été conçus : comme des « laboratoires d'idées » chargés de donner aux instances locales (Région d'abord, puis Région et Département depuis 1992) des avis, des propositions, des suggestions, dans quatre domaines de prédilection :

- La Culture, dans toutes ses expressions : arts, langue, connaissance du passé et du contexte géographique et social, information, nouveaux médias...
- La Formation initiale⁽¹⁾ et continue,
- L'Environnement et sa préservation,
- La Coopération régionale.

Vaste programme !

1 - En 1984, on ne comptait que 6 lycées à La Réunion et plus de 20 % des habitants étaient analphabètes.

LES TEXTES FONDATEURS

Déjà, la loi de décentralisation de 1982 prévoyait la création des CCEE dans les quatre DOM. Celle-ci est concrétisée après la loi du 2 août 1984. Ces lois définissent quatre missions prioritaires :

- Éducation,
- Développement culturel,
- Habitat,
- Environnement et cadre de vie.

En 1986, les CCEE se voient en outre chargés d'établir un rapport annuel sur l'état de la communication audiovisuelle dans leur région, à l'attention de la Haute Autorité (CSA).

Deux lois, en 1992 et 1993, viennent confirmer l'utilité de l'expérience, en consolidant les CCEE, qui deviennent désormais des Conseils (au même titre que les « vieux » Conseils Économiques et Sociaux) et en élargissant leurs compétences : désormais, ils pourront également apporter leurs avis et réflexions aux Conseils Généraux⁽¹⁾. Au passage, les possibilités de saisine sont multipliées, dans de nombreux domaines.

MEMBRES, BUREAU, COMMISSIONS

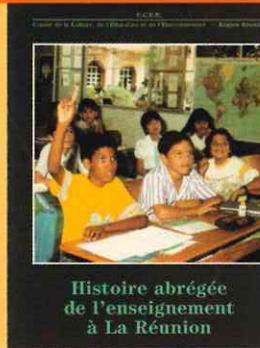
Les 28 membres des CCEE sont désignés par le Préfet, en fonction de la représentativité de leurs organisations : très majoritairement, ils interviennent localement dans la vie associative, culturelle, syndicale.

Le bureau, composé de 9 membres, a été présidé de 1984 à 1993 par Robert Gauvin et, depuis fin 1993, par Roger Ramchetty.

Diverses commissions, dont le nombre et l'intitulé ont changé en fonction de l'expérience, se partagent les sujets de réflexion : culture, audiovisuel, NTIC et mobilité (Commission 1), formation professionnelle, éducation, affaires européennes et coopération régionale (Commission 2), aménagement, environnement, déplacement, sport, socio-éducatif et tourisme (Commission 3).

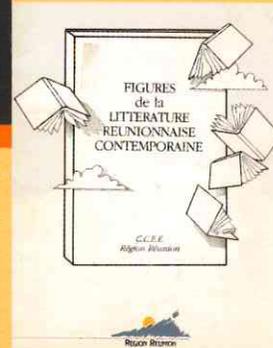
Le rôle de Conseiller au CCEE implique un fort engagement : entre les assemblées plénières et les commissions, il faut compter quatre à cinq réunions de plusieurs heures par mois, sans compter le « travail à la maison ». Il est vrai qu'il y avait - et qu'il y a encore - beaucoup à faire...

1 - Avec cette nuance : si les régions sont obligées de saisir les CCEE dans leurs domaines de compétence, pour les départements, cette consultation a un caractère facultatif.



Histoire abrégée
de l'enseignement
à La Réunion

Une des premières publications → du CCEE Réunion, à l'occasion d'une grande exposition sur le livre en Guyane en 1988. La Réunion y fit une apparition inattendue : les autres DOM n'imaginaient pas l'importance de la production réunionnaise



← Une des priorités du CCEE Réunion a toujours été l'enseignement, comme en témoigne cette plaquette rédigée par l'historien Prosper Eve et éditée par le CCEE en 1990.

Une équipe administrative fait fonctionner l'institution. Elle est dirigée depuis plusieurs années par Alain Ramsamy. La première chargée de mission, faisant fonction de directrice, aux « temps pionniers », était la chanteuse Jacqueline Farreyrol.

note

Travail transversal

Le système des commissions, qui correspond aux trois missions du CCEE, a été complété depuis quelques années par des groupes de travail transversaux, qui permettent de regrouper des compétences (y compris extérieures au CCEE) sur des projets précis, comme le projet de Parc national ou le concours de nouvelles en créole. Dynamisme et transversalité sont les maîtres mots de ces groupes de travail, qui ont démultiplié l'efficacité du CCEE.

Un modèle

L'expérience poursuivie depuis vingt ans dans les DOM fait des adeptes : un CCEE a été institué récemment à Mayotte, et le Conseil Culturel de Bretagne ou l'Institut Culturel Basque sont des instances consultatives de proposition assez comparables, dans leurs objectifs et leur fonctionnement, aux CCEE des DOM. Par ailleurs, de nombreux groupements de collectivités s'entourent de conseils consultatifs. Par exemple, à La Réunion, la communauté d'agglomérations du TCO (Territoire de la Côte Ouest) a mis en place un Conseil de développement. En ce sens, les CCEE prouvent bien leur utilité comme modèles de démocratie participative.

QUELLES ATTRIBUTIONS ?

« Encore un comité ! lisait-on dans les journaux. Il allait falloir faire les preuves de notre utilité », se souvient Raymond Mollard⁽¹⁾, membre du CCEE depuis sa création.

La nouvelle instance soulève en effet des réticences : créé sous l'impulsion du président Mitterrand, par un gouvernement de gauche, dans un contexte local fortement ancré à droite, et composé en majorité de personnalités connues pour leur action associative ou syndicale, le CCEE apparaît comme un « nid de trublions », dont on se méfie d'emblée.

Ses premières prises de position sur l'histoire, le créole, l'éducation n'arrangent pas les choses et il faudra toute l'énergie de Robert Gauvin à La Réunion, lors de la cohabitation de 1986, pour que les CCEE soient maintenus.

Ce n'est qu'au fil du temps que les préjugés disparaîtront, quel que soit leur ancrage politique.

Les attributions des CCEE peuvent se subdiviser en trois catégories :

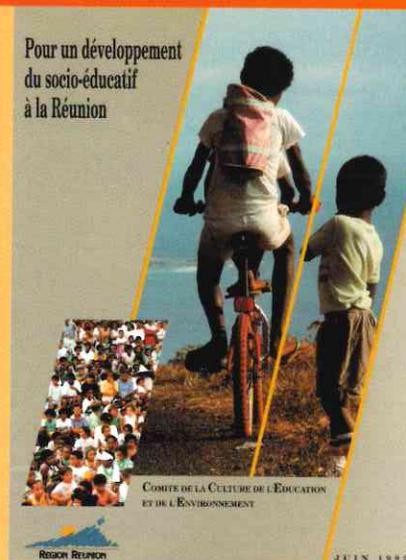
— Les cas où la loi prévoit un avis obligatoire du CCEE : plans de développement régionaux, discussions du budget régional, rapport annuel sur l'audiovisuel...

— Les cas où une des deux assemblées, Conseil Régional ou Conseil Général, saisit le CCEE pour avoir son avis sur un point particulier : projets de lois-programmes pour l'outre-mer, préparation des Assises des libertés locales, etc.

— Les cas où le CCEE se saisit lui-même, afin d'alerter les collectivités sur des sujets qui lui semblent cruciaux : construction de lycées, modification du calendrier scolaire, problèmes majeurs de santé (alcoolisme, drogue à l'école, etc.)

La somme de ces travaux représente des centaines d'heures de réflexion par an, occasionnant de nombreux rapports.

¹ - Raymond Mollard est devenu vice-président du Conseil régional en 2004, de même que Denise Delorme. Avant eux, un autre membre du CCEE, était devenu vice-président du Conseil régional : Raymond Lauret.



↑ L'enseignement initial est une chose, mais une société ne peut pas progresser si l'environnement familial, associatif, sportif et de loisirs ne joue pas son rôle. Le CCEE a fréquemment insisté sur les lacunes du socio-éducatif à La Réunion, où seulement deux enfants sur dix partent en vacances ou en centre de loisirs. Et les choses ont peu progressé depuis ce rapport qui date de 1992...

Un certain franc-parler

« Le CCEE observe qu'un véritable développement ne peut se concevoir sans culture. Or, la culture qui fait "partie intégrante de la vie de tous les jours dans un contexte socio-économique difficile" reste discrète, voire absente dans les axes stratégiques du Conseil régional, dans le domaine de la coopération régionale. »

(Avis du CCEE sur les orientations budgétaires pour l'exercice 1998)

« Le CCEE émet un avis très favorable concernant le projet de développement du TCO, qu'il estime être le premier projet réunionnais de cette envergure à réellement tenter de mettre en œuvre une démarche de développement durable... »

(Avis du CCEE sur le projet d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, TCO, 2003)

« De tels objectifs peuvent rester utopiques, si les moyens financiers correspondant à l'exercice des nouvelles compétences par les collectivités locales n'étaient pas effectifs... »

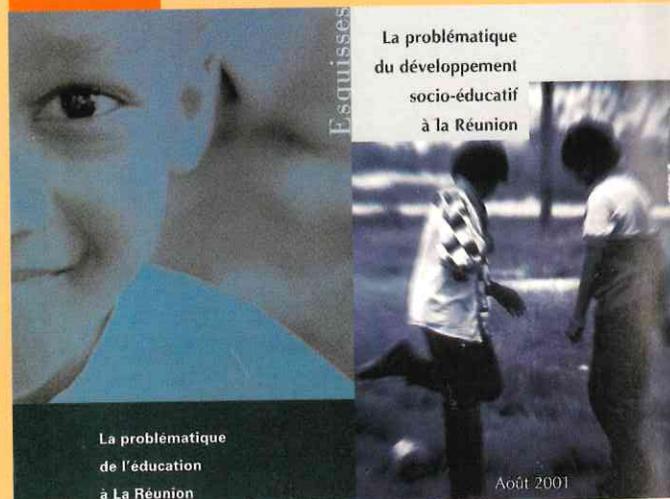
(Avis du CCEE sur le projet de loi relatif à la décentralisation, août 2003)

VINGT ANS, DEUX PRÉSIDENTS, UN OBJECTIF

Le CCEE n'a pas tardé à se rendre compte qu'il était un espace important de débat et de proposition. Il s'est exprimé dans tous les domaines liés à sa compétence : les deux présidents (Robert Gauvin, de 1984 à 1993 et Roger Ramchetty, depuis fin 1993) étaient entourés de présidents de commissions qui représentaient l'ensemble des pôles de compétences du conseil.

On a l'habitude de distinguer un premier mandat (Gauvin) plutôt culturel, un second mandat (Gauvin et Ramchetty) plutôt éducatif et un troisième mandat (Ramchetty) orienté vers l'environnement, mais ce clivage très schématique doit être nuancé : Robert Gauvin, enseignant, issu du syndicalisme, avait un intérêt privilégié pour la culture... ce qui ne l'a pas empêché de défendre le plan de construction de lycées dès les premières années de sa mandature. Il est vrai qu'il y avait une urgence criante : si l'on voulait qu'il y ait une réelle égalité de chances à La Réunion, il fallait y multiplier très rapidement le nombre de jeunes pouvant accéder au baccalauréat et, au-delà, aux études supérieures.

↓ La collection Esquisses a présenté, de 1996 à 2001, quelques « fondamentaux » de la réflexion du CCEE : sur le développement culturel, l'éducation, le développement socio-éducatif à La Réunion.



Quelques réalisations

L'activité du CCEE Réunion s'illustre de nombreuses manières. Outre les rapports « automatiques » sur l'audiovisuel ou les avis sur les budgets et grands projets de La Réunion, la bibliothèque du CCEE déborde de publications, de comptes-rendus de colloques, etc.

L'époque Gauvin a vu des travaux principalement orientés vers les racines (Expositions sur l'esclavage : « Bourbon de la servitude à la liberté », sur l'Inde et La Réunion, publications sur l'histoire de l'enseignement, la Révolution à La Réunion, cassette sur le peuplement des Mascareignes...), l'éducation et la culture (avec notamment le colloque « Culture, identité et développement, en 1988).

L'époque Ramchetty s'illustre par une production plus diversifiée, touchant aussi bien aux nouvelles technologies (mise en œuvre annuelle de l'Université de la Communication de l'Océan Indien), à l'éducation populaire, à l'environnement (colloque « Lanvironeman, alon mèt ansanm », participation à l'élaboration du projet de Parc National...), à la coopération régionale, ou des problèmes sociaux comme la mobilité ou la drogue.

On ne peut donc pas subdiviser l'action du CCEE en périodes tranchées : s'il y a eu des priorités passagères (tous les problèmes ne pouvaient pas être abordés à la fois), l'action générale s'inscrit dans une continuité, d'une époque à l'autre et d'un président à l'autre. Ainsi, c'est Roger Ramchetty qui donnera tout son développement à l'UCOI initiée par Robert Gauvin. Autres exemples : la vidéo sur les plantes endémiques (Vert Mascarin), un sujet typiquement « environnement » (priorité actuelle de Roger Ramchetty), a été réalisée avant 1993, donc sous Robert Gauvin, tandis que l'étude « Pour une école sans drogue », sujet typiquement éducatif et social, date de 2000.

En fait, il y a une constante et un seul objectif : faire réfléchir, « déranger les idées » afin d'améliorer le présent et préserver l'avenir...

La problématique du développement culturel à La Réunion

Intervention du CCEE de La Réunion présentée par D. Carrère au colloque "Régions d'Outre-Mer, Europe et culture".

Martinique, 26-28 septembre 1996

DES DÉBUTS DIFFICILES

« Les CCEE ont été créés par un gouvernement socialiste, à une époque qui marquait, à La Réunion, la fin d'une division en deux camps. Les interdits qui marquaient la période précédente avaient accumulé les retards : l'île ignorait son histoire, il y avait un déni du créole, un monopole sur l'audiovisuel, dont l'information était très orientée... En résumé, pas de moyen terme. »

Robert Gauvin se souvient d'un temps pas si lointain, mais qui restait encore très marqué par le passé colonial : « Le monde culturel bouillonnait d'associations, de médias, de syndicats, qui voulaient soulever la chape de plomb et le monde institutionnel faisait tout pour perpétuer le « fénoir ». Et voici que naît un CCEE composé en grande partie de gens à sensibilité progressiste ! »

Le CCEE apparaît immédiatement comme un brûlot de gauche, d'autant qu'il s'attaque directement à des sujets qui dérangent : les pages sombres de l'histoire, le dossier du créole...

« Un de nos atouts a été la personnalité de notre directrice de l'époque, Jacqueline Farreyrol : elle a pu faire tomber quelques a priori... » Le sérieux avec lequel les dossiers sont traités est un autre sésame : entre gens de bonne volonté, qui partagent le même désir de mieux-être pour les Réunionnais, on finit par se comprendre, même si on n'appartient pas au même camp. Le colossal chantier des lycées, entamé par une présidence de droite à la Région (Pierre Lagourgue), illustre bien cette évolution, même si certaines initiatives « dérangeantes », comme l'exposition sur l'esclavage, ont fait grincer quelques dents...

Après quelques levées de bouclier et le « front commun » des CCEE d'outre-mer pour faire reconnaître leur utilité, les lois de 1992-1993, transformant les « comités » en « conseils », stabilisent la situation. Surtout, le bon sens et la dialogue prennent le dessus et l'on verra très vite les institutions tirer ensemble la charrette, pour une meilleure évolution de La Réunion.

Aujourd'hui, le dialogue est permanent, que ce soit avec le Conseil régional ou le Conseil économique et social régional.

Comité de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement
Région Réunion



ALCOOLISATION ET SURALCOOLISATION A LA REUNION

(Colloque des 10 et 11 juillet 1987)

Deux publications qui montrent bien l'éventail des réflexions : ↑ aussi bien orientées vers les sources de la culture réunionnaise (plaquette publiée à l'occasion de l'exposition « L'Inde et La Réunion », en 1986) que vers des problèmes de société bien actuels (livre publié à la suite du colloque sur l'alcoolisation en 1987).

L'INDE ET LA REUNION

இந்தியாவும்
ரேயுனியாவும்
—
உடனடி
உரி
உரி

RÉGION RÉUNION
COMITÉ DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT



L'outre-mer se serre les coudes

La « déclaration pour un front culturel commun » de 1988, née de la première conférence permanente des présidents de CCEE, insiste sur la nécessité de préserver et valoriser les cultures locales, menacées et sous-estimées.

Au cours des années suivantes, les CCEE défendent leur utilité, insistant sur la nécessité de prolonger leur mission. Message entendu par les lois de 1992-1993.

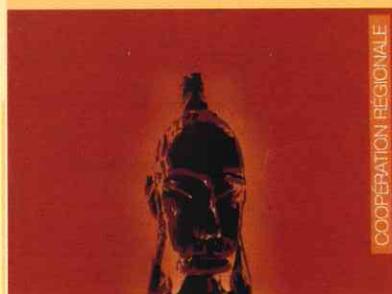
En 1992, après huit ans de fonctionnement, les CCEE se réjouissaient des évolutions déjà constatées dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'environnement et du tourisme. « Bien évidemment, les CCEE ne revendiquent pas seuls la paternité de ces évolutions, mais ils ont été souvent le lieu de réflexions, de propositions, d'initiatives (colloques, conférences, publications, expositions, interventions...) qui ont largement contribué à la sensibilisation de la population et des décideurs, ainsi qu'à l'affirmation identitaire. »

LES PRIORITÉS

« Nous avons souvent eu le sentiment de faire paraître au grand jour ce qui bouillonnait dans la société réunionnaise... » (Robert Gauvin, président de 1984 à 1993).

Et comme beaucoup de choses bouillonnent, le jeune comité agit sur tous les fronts. Il faut à la fois convaincre le partenaire régional de coopérer à fond, traiter les dossiers qui sont la tâche de base des CCEE (budget régional, etc.) et surtout s'autosaisir pour alerter, étudier, explorer, faire réfléchir. Les bilans annuels sont significatifs :

— 1986 : Colloque des CCEE des DOM, à l'initiative de La Réunion, exposition sur l'Inde et La Réunion, étude sur la politique régionale sportive, socio-éducative et culturelle, concours de fresques pour le 40^e anniversaire de l'UNESCO...



LA SITUATION ASSOCIATIVE À MADAGASCAR

La coopération régionale figure parmi les missions du CCEE. Elle s'illustre aussi bien dans la création de manifestations comme l'UCOI (Université de la communication de l'océan Indien), d'associations comme la FCOI (Fédération communautaire de l'océan Indien) ou d'études comme cette plaquette de Christiane Rafidinarivo Rakotolahy utile état des lieux de la dynamique associative à Madagascar en 2000.



Ce qu'un CCEE n'est pas

Un CCEE n'est ni un service du Conseil régional, ni une machine à subventionner les acteurs culturels, ni une fédération de représentants d'associations (bien qu'il soit largement tenu compte des avis de celles-ci).

Son rôle est d'être une pépinière d'idées, lesquelles sont « transférées » aux institutions compétentes pour sa mise en œuvre. Deux exemples : le dossier « lycées » qui a été « transmis » à la Région Réunion, qui a mis en route l'énorme chantier qui a permis de passer de 6 établissements en 1984 à 28 en 2004 ; et le dossier « calendrier scolaire » qui a été « transmis » au Rectorat, cette fois, sans résultat probant...

— 1987 : Consultation sur les besoins du monde socio-éducatif, édition d'une revue sur l'expression poétique réunionnaise, la « Revue d'action poétique », colloque international sur l'alcoolisation, exposition sur l'esclavage...

— 1988 : 1^{re} conférence permanente des CCEE, résolution sur l'audiovisuel, participation au Forum du livre en Guyane, publication sur la littérature réunionnaise contemporaine, conférences sur les rythmes scolaires avec le Pr. Montagner...

Si l'on fait un saut de dix ans dans le temps, on se rend compte que le rythme n'a pas baissé :

— 1996 : enquête sur les sports, création d'un outil informatique pour traiter cette enquête, participation aux Assises du développement durable, à l'élaboration de la Charte de l'Environnement, étude sur la mobilité des Réunionnais, interventions pour que le créole soit reconnu comme langue régionale, travaux sur la coopération régionale, organisation de la 3^e UCOI...

Et au bilan de 2002 :

— Avis sur le paysage audiovisuel, la situation des emplois-jeunes, les Assises régionales des libertés locales, sur l'économie du livre, table ronde sur l'éducation populaire, participation aux Assises du sport, bilan des XI^e Rencontres interrégionales des Langues et Cultures organisées à La Réunion en 2001, rapport sur la situation associative à Madagascar, contribution à l'Agenda 21 de La Réunion, comité de pilotage du Parc National des Hauts, participation à de nombreux séminaires, colloques, groupes de travail (développement touristique, transports, sports, mobilité...)

LES GRANDS DOSSIERS : L'ÉDUCATION

L'éducation fait partie des missions fondamentales des CCEE.

À La Réunion, la création du comité intervient dans une période délicate : certes, l'île est un peu sortie du « fénoir » politique, économique et social, mais il y a encore énormément à faire.

Raymond Mollard, un des « dinosaures » du Conseil, se souvient de la stupeur avec laquelle le Conseil régional accueille ce constat, quelques mois à peine après l'entrée en fonctionnement du CCEE : « Quand nous avons dit qu'il fallait d'urgence doubler le nombre de lycées, personne ne voulait nous croire ! Il y en avait six à l'époque : Leconte de Lisle et Lislet-Geoffroy à Saint-Denis, Roland Garros au

Un point de vue cinglant

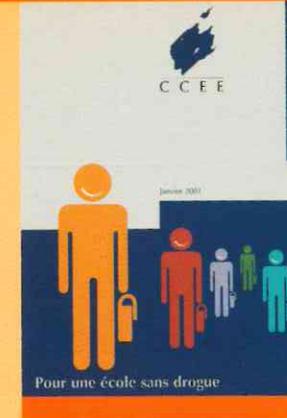
Le CCEE Réunion ne mâche pas ses mots. Sensibilisé depuis 1986 aux problèmes de rythmes scolaires chez l'enfant, le Conseil a toujours défendu un découpage de l'année scolaire qui tienne compte des particularités climatiques de La Réunion.

« L'année climatique » rencontrant de nombreux obstacles, le Conseil a proposé une solution de compromis qui ne raisonnait plus en trimestres, mais en périodes égales de travail, s'appuyant sur l'avis des spécialistes qui affirment qu'après une première période d'apprentissage où l'élève accumule le plus de connaissances, on peut prévoir des vacances plus ou moins longues. Elle tenait compte également des bio-rythmes 7/2. Schématiquement : une rentrée anticipée (début août, voire mi-juillet) et de longues vacances (6 à 8 semaines) durant l'été austral, les périodes de travail étant coupées régulièrement par des repos de 10 jours à 2 semaines.

Ce projet se heurte hélas à des pesanteurs diverses, dont « l'alignement » souhaité par une partie des enseignants et de certains parents sur les vacances de métropole. Malgré de nombreux avis, rien ou presque n'a changé en la matière. Voici ce qu'en concluait, en 2000, un CCEE quelque peu excédé...

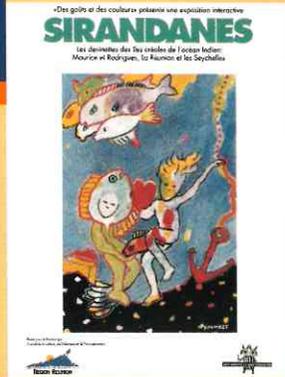
« Les propositions du Recteur manquent de cohérence : les principes émis dans son argumentaire vont dans le bon sens, mais les dates avancées ne traduisent nullement la volonté d'améliorer les conditions de travail des enfants ».

À suivre...



Dans un registre plus souriant, → cette exposition de sirandanes, inspirée par les fameuses devinettes créoles (Maurice, Seychelles, Réunion), a longuement circulé dans l'île, avec un franc succès.

← « Pour une école sans drogue ». Coup de théâtre en 2000 : l'étude initiée par le CCEE confirme la montée de l'usage des drogues chez les jeunes, y compris en milieu scolaire. Une mission « d'alerte sociale » suivie de propositions.



Tampon, Bouvet à St-Benoît et les lycées de Saint-Paul et Saint-Louis. Et cela paraissait largement suffisant à certains. Tout le monde ne se rendait pas compte que nous courrions à la catastrophe si l'on n'offrait pas de possibilité de formation aux dizaines de milliers de jeunes qui allaient arriver dans les années suivantes... »

L'intelligence des partenaires balaie heureusement ces idées reçues et l'immense chantier démarre : ce n'est pas par deux mais presque par cinq (28 au lieu de 6) que sera multiplié le nombre de lycées en vingt ans ! La tâche n'est pas terminée puisque le CCEE préconise la construction d'encore quatre établissements avant 2006 (deux dans le Nord, un dans l'Ouest et un dans le Sud).

Les autres strates de l'enseignement, collèges et écoles primaires, n'ont pas été oubliées : le CCEE s'est penché entre autres sur le délicat problème du bâti primaire, afin de tracer les grandes lignes d'une école plus confortable, plus propre, mieux adaptée aux conditions climatiques, bref plus agréable et efficace.

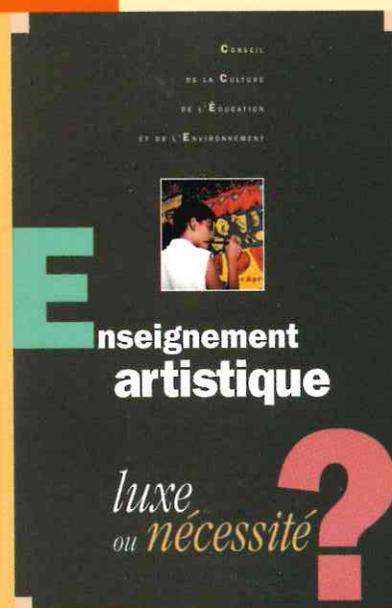
Au haut de l'échelle, le CCEE suit et encourage depuis le début le remarquable développement de l'Université, à travers ses avis sur le budget de la Région.

Certes, il n'y a pas que l'enseignement initial, dans une société : la formation professionnelle et continue, l'éducation populaire et tout ce qui se rassemble sous la définition de « socio-éducatif » participent au progrès commun.

Même s'il a mis d'abord l'accent sur la question scolaire proprement dite, le CCEE a montré dès les premières années qu'il était attentif à tous les problèmes. L'accompagnement aux études, les activités socio-éducatives, mais aussi les problèmes plus généraux liés au changement de société ont fait l'objet d'études approfondies. Un des exemples le plus parlant est le rapport « Pour une école sans drogue », qui a été l'occasion de mettre au jour des problèmes qui avaient été rarement médiatisés auparavant (la forte montée de consommation du zamal dans le milieu scolaire, la dangereuse dépendance psychique qui en découle, l'encore plus dangereuse association de la drogue avec l'alcool et des médicaments psychotropes). Des recommandations ont été émises par le CCEE, et différentes actions ont été menées (notamment la publication d'un livret-guide de prévention sur les dangers du zamal).

Autre exemple : la Table ronde sur l'éducation populaire, qui a rassemblé plus de 130 personnes en 2002...

Cette étude de →
1994 reste
d'actualité :
les disciplines
artistiques restent
hélas les parents
pauvres de
l'éducation...



Cet immense chantier est loin d'être terminé : la jeunesse est nombreuse à La Réunion, elle souffre d'un changement de mode de vie qui a été rapide, elle craint pour son avenir, dans un contexte très marqué par le chômage, et il serait irresponsable de dire que sa formation ne se fait que sur les bancs de l'école...

Un ensemble de problèmes

« Nous avons beaucoup travaillé sur les données psychosociales des programmes. L'objectif était d'adapter l'enseignement scolaire à la culture des enfants, de développer l'enseignement artistique et l'enseignement sportif, éternels parents pauvres, et d'améliorer les rythmes de vie. Une enquête du Dr Turquet et du Pr. Montagner, de l'INSERM, montrait un grave déficit de sommeil, notamment à cause des transports scolaires. Hélas, nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout de l'enquête scientifique, faute de moyens financiers, et nous avons dû nous limiter à un avis sur le calendrier scolaire, qui n'a pas été suivi.

Mais ce serait une erreur de se focaliser sur ce seul problème de calendrier. Tout est lié : organisation de la journée, de la semaine, de l'année scolaire et même des vacances. Quand on pense que deux enfants réunionnais seulement sur dix partent en vacances ou ont une activité de vacances et que cette moyenne n'a pas augmenté depuis vingt ans, on se rend compte qu'il y a un vrai problème ! »

(Catherine Macé, présidente de la Commission éducation, formation professionnelle, affaires européennes et coopération régionale)

Leitmotiv

Conclusion du rapport du CCEE à l'occasion des Assises de l'égalité sociale active et du développement, en 1996, répétée à diverses occasions... et toujours valable aujourd'hui :

« Toute sous-estimation des difficultés actuelles (en matière de réussite scolaire)¹¹ et de l'effort à entreprendre, tout retard au niveau de la mise en œuvre joueront comme autant de facteurs aggravants, face à une situation qui évolue déjà aux limites de l'insoluble. Ce n'est pas, pour le CCEE, verser dans l'alarmisme, mais faire preuve de responsabilité, que de le rappeler solennellement... »

1 - Rappelons que La Réunion enregistre les plus bas taux de réussite scolaire d'outre-mer. En 2000, près de 25 % des élèves étaient en retard en CM2, contre 19 % en moyenne nationale.

LES GRANDS DOSSIERS : RÉUSSIR PAR LE SPORT

L'éducation et la culture étaient fort bien représentées dès la naissance du CCEE. Le sport aussi. « Il y avait une solide équipe autour de Robert Ardon, président du CROS, Raymond Laurent, président du CROMS, Michel Chane-San, des CEMEA... » se souvient Guy Le Toullec, vétérinaire du CCEE, entré lui-même dans le Conseil au titre de président de la FOL.

Or le sport est souvent le parent pauvre, dans les budgets des collectivités... « Nous avons tout de suite exploité notre expérience pour demander une meilleure structuration des équipements. C'était une époque où les infrastructures étaient concentrées dans quelques villes et où les autres communes, pour compenser, se faisaient toutes construire des "plateaux verts", la grande recette à la mode. Mais à quoi sert un plateau vert s'il n'est pas ouvert, pas animé, s'il est éloigné de ses utilisateurs potentiels ? Nous avons dit stop aux plateaux verts... »

Hérésie, mal comprise au début, d'autant que le CCEE a préconisé au Conseil régional de faire appel à un cabinet « du dehors » pour étudier les infrastructures sportives et socio-éducatives de La Réunion : on n'a donc pas d'experts à La Réunion ? « Nous voulions un regard neutre. En outre, c'est vrai, il n'y avait pas ou peu d'experts à l'époque dans des domaines aussi spécifiques que la construction d'équipements sportifs... »

Malgré les grincements, l'équipe bien soudée va de l'avant et produit un document qui fera date : on y propose un nouvel équilibre au niveau régional, non seulement des infrastructures mais des structures d'accueil, des cadres, des formations de responsables. Finie l'ère où le gardien du stade était un ami du maire : il doit désormais être un véritable professionnel... Dans le même ordre d'idées, les nombreux plateaux sportifs des lycées que construit la Région, sur la recommandation du CCEE, sont de préférence situés à proximité des établissements mais hors de ceux-ci, de manière à ce que le monde socio-éducatif puisse les utiliser, même le soir, même pendant les vacances... En résumé, une meilleure rentabilisation des outils et des hommes.

Si La Réunion produit de plus en plus de sportifs de haut niveau, elle le doit sans doute à cet effort conjugué. Lequel a aussi produit des entraîneurs et... des amateurs éclairés, sans lesquels on n'a pas de public digne de ce nom.

Mais il reste encore beaucoup à faire. « Nous nous sommes attaqués au socio-éducatif, après le sport proprement dit, et avons beaucoup insisté sur la nécessité urgente de

rénover les centres d'hébergement, qui accueillent les jeunes en vacances ou en classes de découverte. Tout le monde a fait un effort, mais le chantier est immense et les budgets pas toujours à la hauteur... »

La santé du corps, qui détermine souvent celle de l'esprit et de la société tout entière, resterait-elle le parent pauvre, après vingt ans d'efforts ? « Peut-être parce que le sport est bien structuré à La Réunion et que les choses donnent l'impression d'avancer toutes seules ? » Faire connaître, faire apprécier et bien encadrer les pratiques sportives et socio-éducatives reste pourtant une priorité. Qui a dit : « Des esprits sains dans un corps sain ? »

Tirer dans le même sens

À leur création, les CCEE ont été accueillis d'un œil suspicieux : quels étaient ces « machins » ? Il leur a donc fallu faire leurs preuves...

« Le dialogue a été entamé très vite avec le Conseil régional, se souvient Roger Ramchetty. L'utilité du CCEE a été très vite comprise et on lui a donné les moyens de fonctionner. On a également pensé que ce nouveau conseil ne serait vraiment efficace que s'il était indépendant et le Conseil Régional a répondu à la demande de Robert Gauvin en lui attribuant ses propres locaux. Et tout de suite, de grands dossiers ont été abordés de concert, comme celui des lycées...

« Cette relation avec le Conseil régional n'a fait que se renforcer au fil des années. La présidence de Camille Sudre a été trop courte pour qu'on mesure des résultats, mais Margie Sudre a consolidé l'équipe, nous donnant des moyens supplémentaires pour travailler. Avec elle, nous avons pu notamment développer l'envergure de l'UCOI, faire progresser le grand dossier de la coopération régionale...

« Paul Vergès, depuis qu'il est président, a considérablement développé le rôle des conseils consultatifs en général, et par conséquent du CCEE : le nombre de consultations dans lesquelles le Conseil régional sollicite notre avis a quasiment doublé ! Le résultat est, je crois, un travail solide et efficace...

« Avec notre alter ego, le Conseil économique et social, les débuts ont été un peu rugueux. Il est vrai que deux fortes personnalités, Robert Gauvin et Tony Manglou, présidaient les deux instances... Cette époque est bien oubliée et depuis des années, que ce soit avec Tony Manglou ou avec son successeur Jean-Raymond Mondon, nous travaillons en parfaite cohésion. Nous nous rencontrons régulièrement, participons parfois ensemble à l'organisation de colloques ou d'autres types de manifestations qui sont à l'initiative de l'un ou l'autre. »
Bref, au-delà des éventuelles frictions politiques, tout le monde a appris à tirer dans le même sens : vers un meilleur avenir pour La Réunion...

LES GRANDS DOSSIERS : LA CULTURE

Vaste sujet, la culture ! Et dossier souvent polémique, dans un département où la politique politicienne a longtemps faussé les débats.

Une plaquette sur « La problématique du développement culturel à La Réunion », éditée en 1997, schématise les trois courants qui se partageaient alors ce domaine :

— Un courant « assimilationniste français » : La Réunion, pays français, ne peut avoir qu'une culture nationale teintée d'un peu d'exotisme.

— Un courant « assimilationniste-communaliste » : La Réunion, mosaïque d'ethnies, n'a pas de culture propre et doit retourner aux sources de son peuplement, qu'elles soient africaines, asiatiques ou européennes.

— Un courant « créol » : la culture réunionnaise plonge ses racines dans une réalité métisse, pour construire une identité nouvelle.

... Avec cette complexité supplémentaire : on peut revendiquer des positions appartenant à plusieurs courants à la fois !

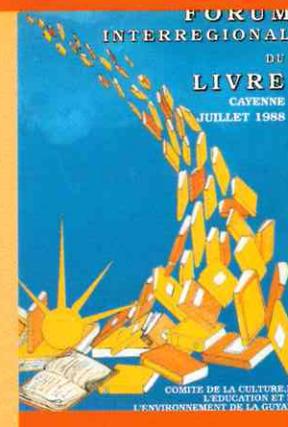
De véritables conflits ont opposé les partisans de telle ou telle orientation, aggravés par la confusion longtemps entretenue entre réalité identitaire et statut politique : vouloir s'affirmer Réunionnais a longtemps été assimilé à un refus de se reconnaître Français, ou Européen...

Le CCEE s'est penché dès sa création sur ces questions qui faisaient partie de sa mission primordiale, en essayant d'apporter une réflexion qui ne soit au service d'aucun clan.

Un des premiers points concernait les racines : d'où viennent les Réunionnais ? D'une histoire qui n'a pas toujours été facile à digérer et dont les pages les plus sombres font l'objet d'un non-dit. Dès 1986 avec l'exposition sur l'Inde et La Réunion, encore plus nettement avec « Bourbon, de la servitude à la liberté » en 1988, le CCEE encourage à réfléchir.

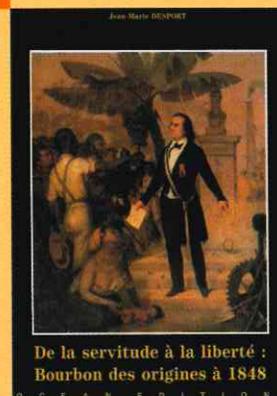
Ce n'est que le début d'une longue tâche : constamment, que ce soit à l'occasion des avis sur les budgets de la Région, sur les projets de lois pour l'outre-mer ou à l'occasion de rencontres et colloques sur la culture, reviendront les idées fortes sur l'identité de La Réunion, sur la richesse de sa culture « zanbrokal », faite de toutes, mais semblable à aucune. Une culture d'ici, qu'il ne faut pas laisser disparaître, car elle est l'âme de tous les Réunionnais.

(suite p. 24)



← Un grand souvenir pour les anciens du CCEE : le Forum du Livre de Cayenne, en 1988, à la fois manifestation artistique et concrétisation d'une union entre les CCEE d'outre-mer, qui ne s'est pas démentie depuis.

L'exposition « Bourbon, de la servitude à la liberté » fut une secousse culturelle à La Réunion en 1988 : enfin, on osait afficher un passé qui avait si longtemps été occulté ! Elle préparait bien d'autres changements : l'apparition de l'histoire réunionnaise dans les programmes scolaires, la sereine et intelligente commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition, dix ans plus tard, et un regard sur hier moins polémique et plus constructif...



De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848

Les cadavres dans l'armoire

« Quand nous avons organisé l'exposition "Bourbon, de la servitude à la liberté", en 1988, ce sujet était encore tabou : il ne fallait pas sortir les cadavres de l'armoire ! Un certain nombre de gens avaient peur qu'il ne s'agisse d'une opération de propagande ou de revanche. Puis, quand l'exposition s'est ouverte au théâtre de Champ-Fleuri, quand elle a commencé à voyager dans toute l'île, quand est paru le livre de Jean-Marie Desport, il a quand même bien fallu s'apercevoir que c'était de l'histoire, pas de la propagande ! La meilleure preuve de notre succès a été celui du livre. Il devait être donné à tous les enseignants en histoire. Et c'est fou cette année-là, la quantité de gens qui sont venus au CCEE en nous disant : "Je suis prof d'histoire, pourrais-je avoir un exemplaire ?" Il y avait un besoin d'information, tout simplement.

« Il est assez frappant de constater que les mêmes préventions avaient entouré notre exposition sur l'Inde, deux ans auparavant : il ne fallait parler ni des heures sombres du passé, ni des racines autres que françaises. Ça a changé, heureusement... »
Robert Gauvin, président du CCEE de 1984 à 1993.

Tous des Réunionnais

« Nous devons tendre vers un nouvel équilibre culturel qui prend en compte :

- La nécessaire mise en valeur de toutes les composantes de la culture réunionnaise,
- L'accueil des nouveaux arrivants,
- Le refus de toute assimilation à quelque culture plus ancienne (il n'y a pas plus de « goyave de France » que de « goyave de Chine, d'Inde ou d'Afrique) et à une seule musique (le maloya est et restera le symbole de la révolte des opprimés, mais nous apprécions également le séga, les musiques orientales...) »

Nous devons éviter le piège du communalisme. La découverte ou la redécouverte de ses origines est une action nécessaire pour celles et ceux qui le souhaitent (probablement la grande majorité d'entre nous). Cependant, elle est à mener avec délicatesse. Et il faudra beaucoup d'écoute et de compréhension de tous pour dissiper tout malentendu ou mauvaise interprétation de ces quêtes identitaires. Il faudra toujours se rappeler que nous sommes TOUS DES RÉUNIONNAIS et fiers de l'être.

« Cependant, il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que dans la recherche de ce nouvel équilibre, nous devons apporter un très fort soutien à ceux qui ont le plus souffert dans le « temps margoze » et particulièrement nous devons revaloriser notre part africaine, en rendant honneur et dignité à nos ancêtres venus de ce continent et de Madagascar. »

Roger Ramchetty, discours de clôture des Rencontres de la Culture 2000.

> Qu'il ne faut pas non plus laisser se fracturer au nom d'un communalisme dangereux : il est bon de savoir où est la source, si l'on garde à l'esprit qu'on est bien plus loin sur la rivière...

Un domaine où la vision non passionnelle du CCEE ne portera pas tous ses fruits est celui du créole. Il est vrai que le sujet est fortement plombé par la politique, entre les pesanteurs centralisatrices des uns et les envies d'évasion des autres. Les questions hautement conflictuelles des graphies, de l'enseignement en, avec ou sans le créole focaliseront toute l'attention, masquant le problème de fond qui est d'une part celui de l'accès à une égalité de connaissance pour toute une jeunesse créolophone, d'autre part celui de la création en créole et d'une transmission aux générations futures d'un patrimoine linguistique riche et unique à la fois.

C'est en matière de musique, finalement, que les choses avanceront avec le plus de sérénité. Il est vrai que le créole, dans ce domaine, n'a jamais posé problème...

Les Rencontres de la Culture 2000



Horizons culturels : Le pari de La Réunion

Les 29 & 30 Septembre

← Les Rencontres de la Culture, organisées par le CCEE en 2000, ont été l'occasion de nombreux échanges, entre des partenaires qui n'avaient pas toujours l'habitude de se rencontrer, et de nombreuses propositions et projets. Un vaste chantier...

Au même titre que l'exposition → sur l'esclavage, le travail consacré par Claude Wanquet à la Révolution à La Réunion en 1990 est une étape importante dans l'appropriation de leur histoire par les Réunionnais. Depuis, bien des publications ont enrichi ce champ de connaissance...

LA RÉVOLUTION À LA RÉUNION (1789-1803)



Les Rencontres de la Culture en 2000 seront un point fort de ce cheminement. Elles permettront de sentir à la fois la nécessité de l'ouverture (au monde par les nouveaux médias, à ses voisins de l'océan Indien ou tout simplement au voisin réunionnais un peu « autre ») et celle de se préserver d'une tendance à la mondialisation et à l'uniformisation. C'est dans cet ordre d'idée que le CCEE a, par exemple, toujours défendu la création locale et les émissions en créole sur les médias réunionnais. Pour que le « zanbrokal » ne soit pas étouffé, mais qu'au contraire tout Réunionnais puisse en être fier. Pari réussi dans certains domaines : entre autres, les CES Musique ont permis la naissance de groupes qui depuis ont fait leur chemin, et portent haut la « différence réunionnaise » sur les scènes internationales...

Le colloque Langues et cultures

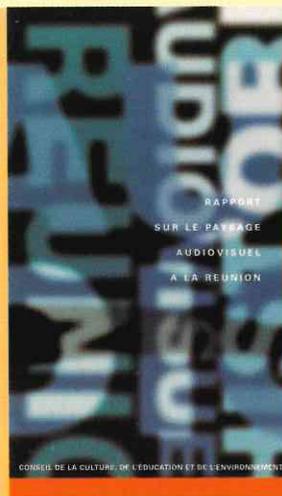
Un des grands événements de ces dernières années a été la tenue à La Réunion des XI^e Rencontres interrégionales des langues et cultures, en octobre 2001. L'occasion de défendre le créole, aussi bien que le breton, le basque ou l'occitan... Et de découvrir que La Réunion a de la chance : sa langue régionale y est encore bien vivante.

LE CAS DE L'AUDIOVISUEL

L'observation du paysage audiovisuel de La Réunion est une vocation culturelle spécifique inscrite dans les missions des CCEE depuis leur création.

Il y avait beaucoup à faire en la matière : le paysage de 1984 était singulièrement affligeant. Les radios « libres » n'étaient qu'au début de leur multiplication et, en matière de télévision, il n'y avait qu'une station, avec tous les problèmes que cela suppose. La naissance de Freedom en 1986 ne fut qu'une ébauche d'ouverture (suivie d'une interdiction fracassante en 1990) et il a fallu attendre les années 90 pour qu'un véritable pluralisme s'installe, puis l'ouverture au monde avec les bouquets satellitaires.

Les points de vue du CCEE ont par conséquent beaucoup évolué : on ne peut plus parler aujourd'hui d'un manque de pluralisme, dans un contexte où des dizaines de radios associatives se partagent les fréquences, même s'il n'y a que deux télévisions régionales.



← Le CCEE publie régulièrement des rapports sur le paysage audiovisuel réunionnais. Là aussi, de nombreux progrès ont été enregistrés, même s'il en reste encore à faire...

Illustration des potentialités de La Réunion : → le tournage d'un long-métrage en 2004, faisant appel, aux côtés de stars internationales, à des talents locaux, qu'il s'agisse d'acteurs ou de techniciens...
(Photo Patrick Lauret, Région Réunion)



Ce que nous appelons de nos vœux...

« Ce que nous appelons de nos vœux, ce sont des médias au service des Réunionnais, de leur formation, de leur culture, de leur développement, de leur participation au monde et du respect de leur identité. »

Conclusion du rapport sur le Paysage audiovisuel de La Réunion, 1997.

Un rendez-vous historique

« À un moment où l'évolution des technologies donne une chance extraordinaire à un petit pays comme La Réunion de pouvoir être à un rendez-vous historique dans les mêmes conditions, ou presque, que les grands pays, ne devons-nous pas saisir cette opportunité, comme l'a fait il y a cinquante ans le Canada, en investissant dans l'audiovisuel pour être aujourd'hui au premier plan sur le cinéma, la 3D et les effets spéciaux, l'e-learning, la recherche et le développement de softwares ? »

Conclusion du rapport sur le Paysage audiovisuel de La Réunion, 2001.

Des avancées considérables ont été faites dans les domaines de l'information locale (création de nombreuses émissions à caractère documentaire, artistique, informatif) et même de la création. De même, le créole n'est plus tabou et s'offre même le luxe d'être la langue prioritaire de certaines émissions et journaux télévisés.

Il reste cependant des progrès à faire : que la télévision soit plus branchée sur la vie locale, qu'elle mette en avant les réussites réunionnaises, qu'elle ne soit pas une « baby-sitter un peu débile, mais toujours disponible ». Bref, « que le Réunionnais se retrouve dans ses médias... »⁽¹⁾

L'ouverture au monde apportée par les nouvelles technologies ne devrait pas qu'importer des programmes nationaux et internationaux à La Réunion : elle peut aussi permettre à celle-ci d'exporter sa culture et son savoir-faire...

1 - Rapport sur le Paysage audiovisuel réunionnais, 2001.

LES GRANDS DOSSIERS : LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Un des objectifs du CCEE Réunion était d'encourager le développement des relations avec les pays de la région océan Indien, dans un objectif de connaissance mutuelle, de partage des compétences et de coopération.

Cette mission s'est accomplie de nombreuses manières : études et rapports sur la coopération régionale ; étude sur la situation associative à Madagascar ; participation à des colloques et rencontres, aussi bien avec des îles voisines qu'avec les autres DOM ; organisation de manifestations fortement axées sur la coopération régionale comme l'UCOI ; création en liaison avec la Fondation de France et le CEDREFI de Maurice d'une Fondation communautaire de l'océan Indien, en 1996...

La FCOI

Initiée dès 1992, créée en 1996, la Fondation communautaire de l'océan Indien (FCOI) a été conçue comme un outil au service d'une coopération régionale associative. Elle regroupe plusieurs coordinations associatives et ONG réunionnaises, mauriciennes, malgaches, seychelloises, mahoraises, comoriennes et a reçu l'appui de la Fondation de France. Elle est devenue Fédération des associations et ONG de l'océan Indien.

L'UCOI

L'Université de la communication de l'océan Indien est un bel exemple de coopération, tant à La Réunion que dans la région océan Indien. Elle est née de la rencontre à Carcans-Maubuisson, dans la région de Bordeaux, d'une délégation du CCEE et de RFO-Réunion : tous étaient venus assister aux travaux de l'Université d'été de la communication⁽¹⁾. De leur enthousiasme commun naquit l'idée de faire la même chose à La Réunion, en axant les débats sur les besoins locaux et en les ouvrant aux voisins. Ce qui devait être une rencontre unique est devenu un rendez-vous annuel où se sont croisés des Indiens, des Australiens, des Sud-africains, des Mauriciens, des Malgaches...

L'aventure continue : l'UCOI, désormais organisée par l'association ECI, vient de fêter son dixième anniversaire en 2004 !

1 - Laquelle se tient aujourd'hui à Hourtin.



← La coopération régionale : un idéal complexe à réaliser, compte tenu des distances et des différences de niveau de vie. Elle reste un des grands objectifs du XXI^e siècle

L'UCOI, initiée il y a dix ans par le CCEE, est devenue un événement annuel incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à la communication et aux nouvelles technologies. ↓



Le CCEE recommande également la mise en place d'une Agence de coopération régionale, centrée sur la culture, l'éducation et le sport.

L'esprit de cette coopération régionale tient en trois points :

- Rechercher l'équilibre dans les échanges,
- Associer le secteur associatif et les praticiens de la culture, du sport et de l'environnement,
- Prendre en compte la dimension culturelle pour une coopération durable.

Telles sont les bases d'une coopération vivante, permettant échanges et enrichissement mutuel, pour un avenir harmonieux entre les îles de l'océan Indien et, au-delà, tous les pays de la zone.

LES GRANDS DOSSIERS : L'ENVIRONNEMENT, LE LOGEMENT

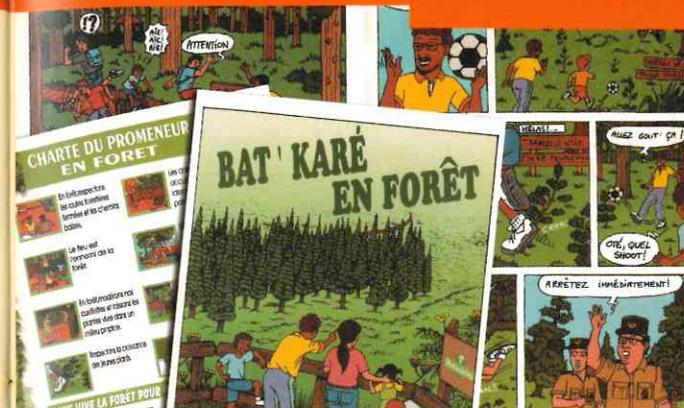
« À la naissance du CCEE, se souvient Raymond Mollard, nous ne nous étions pas trop préoccupés de l'environnement. Nous comptions pourtant Guy Clergue parmi nos membres, qui nous avertissait régulièrement des dangers de l'automobile, par exemple : il nous répétait qu'il y aurait de plus en plus de voitures, donc qu'il faudrait toujours plus de routes, et toujours plus d'impôts pour financer ces routes... Nous nous sommes aperçus avec le recul combien il avait raison ! »

Cette inattention des débuts — il est vrai qu'il y avait tant à faire dans d'autres domaines... — est bien révolue : le CCEE apporte son éclairage à tous les grands débats en matière d'environnement, qu'il s'agisse des aides pour l'usage des énergies renouvelables, de la protection de la biodiversité, du traitement des déchets ou de la création d'un Parc national.

L'effort porte également sur l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, rejoignant là un des autres axes du CCEE qui est l'éducation populaire. L'action a été concrétisée par plusieurs cassettes vidéo, une bande dessinée mais aussi un colloque « Lanvironeman, alon mèt ansanm », en 2003.

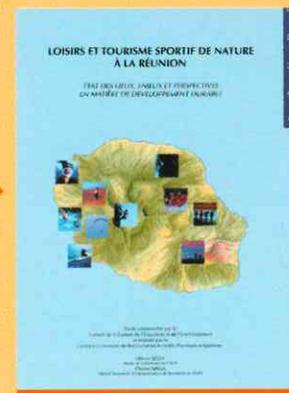
La préservation de cet environnement passe aussi par une meilleure maîtrise de l'espace aménageable, qui se réduit d'année en année dans une île soumise à une forte pression démographique, donc immobilière et routière. La mise en place d'un observatoire du foncier est une priorité aussi urgente, pour le CCEE, que celle d'un plan de circulation : l'étouffement des terres est aussi grave que celui des routes.

Un environnement préservé, sous un soleil tropical, n'est pas qu'un élément de confort : il peut aussi attirer des capitaux, notamment sous la forme d'activités touristiques : un autre domaine où le CCEE apporte son grain de sel, encourageant notamment la pratique d'un tourisme de proximité. La publication d'une étude sur les Loisirs et le tourisme sportif de nature à La Réunion en février 2004 s'inscrit dans cette logique.



Cette bande dessinée réalisée ↑ en collaboration avec l'ONF en 1997 est un exemple d'éducation populaire orientée vers l'environnement. Elle a été éditée à 40 000 exemplaires et distribuée dans tous les établissements scolaires

Cette étude a été commandée → par le CCEE au Centre universitaire de recherche en activités physiques et sportives (CURAPS) en 2002-2003. Elle montre les nouvelles lignes de forces du sport, mais aussi du tourisme réunionnais.



Un million demain...

« Nous serons un million en 2020. Cette pression démographique a une influence directe sur l'ensemble des besoins, en terme de logements, de déplacements, ...

Face à cette situation, l'île présente un double visage. D'un côté, il y a une réelle prise de conscience que l'environnement est important pour l'avenir. De l'autre, les comportements généraux sont peu en phase avec cette prise de conscience. Pourtant associations, pouvoirs publics, institutions et, de plus en plus, entreprises se mobilisent.

Le CCEE s'inscrivant dans le cadre des politiques partenariales préconisées par le Plan National de l'Environnement -1990 - a ainsi fait de la promotion de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement l'une de ses priorités. En étant partenaire de Planet'ErE, de l'Agenda 21 de La Réunion, le conseil entend jouer pleinement son rôle d'aiguillon pour un développement durable. »
Guy Fontaine, Président de la commission « Environnement - Tourisme » de 1998 à 2001.

VINGT ANS, L'ÂGE DE RAISON...

Comment faire le bilan de vingt années ? Il y a eu tant d'écrits et d'actions... Des lignes de force se dessinent pourtant, que l'on interroge l'un ou l'autre président, tel ou tel « ancien » :

— La culture : elle est, depuis le début, la principale mission du CCEE. Il a fallu, entre une option assimilationniste et la tentation communaliste, faire partager l'idée d'une culture « zanbrokal », riche de diverses racines dont aucune n'est moins honorable que les autres, quel que soit le continent sur lequel elle s'appuie. C'est chose faite, pour une majorité de Réunionnais fiers d'eux-mêmes et de leur île.



← Les Rencontres interrégionales Langues et cultures, qui se sont tenues à La Réunion en 2001, ont montré que notre île n'était pas seule à être confrontée aux problèmes du bilinguisme et au déni de la langue maternelle. Et qu'elle a de la chance de voir celle-ci toujours pratiquée par une majorité de la population...



La question des rythmes d'apprentissage et du calendrier scolaire reste en suspens. Il faudra bien que les adultes finissent par se mettre d'accord sur une solution, pour le confort de travail, la santé et la réussite des jeunes...

Zanbrokal

C'est un riz safrané et cuit avec différentes viandes, des grains et des épices. Chaque famille a sa manière de le préparer, d'où l'idée d'appliquer ce qualificatif à la culture réunionnaise : plus ou moins de safran ici, là des pois du Cap et plus loin des haricots rouges...

« On nous a parfois reproché d'avoir utilisé cette expression, se souvient Roger Ramchetty, mais personne n'a trouvé mieux ! » Dans le zanbrokal, chaque ingrédient apporte sa saveur à l'ensemble, lequel ne serait plus aussi appétissant si un seul de ces ingrédients manquait : n'est-ce pas une assez belle image du métissage réunionnais ?

— L'éducation : il y a ici réussite et échecs. La réussite est celle, spectaculaire, du « plan lycées » : aucune région française n'a réussi un tel effort de construction scolaire en un temps si bref. « Il est vrai que nous avons pour interlocuteur un bâtisseur, Pierre Lagourgue », se souvient Roger Ramchetty. L'échec se situe au niveau des rythmes de travail et du calendrier scolaires, où aucune amélioration n'a été constatée.

— L'environnement : le CCEE a participé au progrès de l'éducation relative à l'environnement et aux travaux préliminaires à l'Agenda 21.

— Coopération régionale : la Fondation communautaire de l'océan Indien, l'Université de la communication de l'océan Indien sont les parties visibles d'un vaste tissu de liens avec les pays voisins ; quant à la conférence permanente des présidents de CCEE, elle assure le lien ultramarin...

Mais s'il est un résultat dont les deux présidents se montrent fiers, au-delà d'avis, manifestations, publications qui ont parfois fait grand bruit, c'est le discret mais fructueux travail de mise en contact d'associations, d'acteurs culturels, cette fédération des énergies et des enthousiasmes qui, peu à peu, dessine une Réunion nouvelle, à l'image de ses sportifs, de ses diplômés ou de ses entreprises : finalement assez contente de la manière dont elle grandit...

Ce qui ne veut pas dire qu'on peut se reposer sur ses lauriers !

LES DÉFIS DE DEMAIN

Pourquoi La Réunion aura-t-elle encore besoin, demain, de son CCEE ? « Parce qu'on aura toujours besoin d'un outil de réflexion culturelle, sourit Roger Ramchetty. C'est par la culture et les échanges qui en découlent que nous pouvons tisser des relations durables. Il faut donc continuer à réfléchir sur tout ce qui fait la sensibilité de l'être humain. En outre, la promotion des identités régionales est un des soubassements de la décentralisation : la France aussi est un pays métis, un zambrokal, qui a besoin de tous ses ingrédients pour garder sa saveur. Un pays est fort de ses valeurs culturelles ! »

Même si de grands progrès ont été effectués — et pas que par le canal du CCEE — en vingt ans, il reste encore beaucoup de grands dossiers à traiter :

— En matière d'éducation, qu'il s'agisse des contenus et méthodes d'enseignement, des rythmes de travail et du calendrier scolaire (sur lesquels il faudra bien trouver un consensus) ou de la lutte contre l'illettrisme, dont le taux stagne à un niveau inacceptable depuis des années. Il faut agir à la base, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'environnement de cet enseignement défini par « l'éducation populaire ».

— En matière de culture, les bases sont jetées, et l'on peut espérer que la Maison de l'Unité Réunionnaise, grand projet culturel, sera une « tête de réseau » pour tous ceux qui sont sur le terrain.

— En matière d'environnement, beaucoup reste à faire : l'effort d'éducation relative à l'environnement doit être poursuivi et des avancées restent à faire, dans les domaines de la protection des paysages, du foncier, des communications...

— En matière de coopération régionale, un organisme prometteur comme la FCOI, doit être consolidé. Ce dossier se prolonge avec celui de la mobilité : pas simplement nord-sud, mais aussi sud-sud...

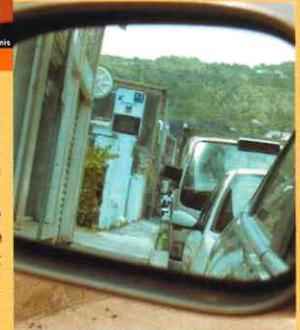
On pourrait développer encore longtemps les tâches qui attendent les Conseillers d'aujourd'hui et de demain. Sauf qu'ils ne peuvent pas tout faire : un CCEE n'est ni une machine à subventions, ni une fédération d'associations, on l'a vu. Alors ?

Alors il faudra que tous les Réunionnais responsables fassent profit des réflexions menées ailleurs, pour un « zambrokal » toujours plus réussi...



← La mobilité est un des défis de demain, qu'il s'agisse de celle des gens ou de celle des idées et de l'information : un dossier important, aux lourdes conséquences politiques, économiques et culturelles

La préservation de l'environnement → et, en règle générale, de « l'espace de vie » des Réunionnais sera un des défis majeurs de ces prochaines années, dans un contexte marqué par l'augmentation de la population (250 000 habitants de plus en vingt ans !) et le grignotage des espaces par l'urbanisation et les routes.



Ouverture

« Peu de temps avant l'installation des CCEE, La Réunion a commencé à vivre de manière accélérée son ouverture sur son environnement et plus largement sur le monde. Notre île forge ainsi son identité en consolidant ses points d'ancrage et en cherchant d'autres.

La Réunion doit bâtir des coopérations équitables **avec tous les pays de la Commission de l'océan Indien**, plus particulièrement avec Madagascar, pays à fort potentiel culturel qui pourrait à moyen terme être le moteur de cette zone. Elle doit tisser ou conforter les liens qui nous unissent avec les **Terres de peuplement** ; ceux-ci peuvent être éducatifs, sociaux, artistiques ou sportifs. (Nous devons nous interroger sur le peu de participation du public aux rencontres sportives avec les pays d'Afrique : est-ce un indicateur de la faible considération que nous avons pour eux?). Et elle doit prendre la mesure de la **nouvelle dimension de l'Europe** qui accueillent de nouveaux pays qui vont faire irruption dans notre paysage politique et médiatique.

Par ailleurs, nos collectivités locales jettent les bases de nouvelles relations avec des pays émergents comme l'Afrique du Sud, le Québec ou l'Australie.

Comment les Réunionnais vont-ils prendre conscience de cette rapide et formidable évolution - pour ne pas dire révolution - de leur mode de vie, de leur mentalité ?

La maîtrise de cette ouverture sur le monde sera la première pierre de la construction de La Réunion de demain.»

Roger Ramchetty

LE BUREAU DU CCEE

Président : Roger RAMCHETTY

Vice-Présidents : Guy LE TOULLEC, Joseph MOUROUVIN, Jean-Yves LANGLOIS, Pierre PAUSÉ

Secrétaires : Yves DROUHET, Alain SÉRAPHINE

Membres : Jean-Marc MAILLOT, Armand HOAREAU

Président de la commission 1 : Firmin LACPATIA
(Culture – Technologies de l'information et de la communication – Audiovisuel – Mobilité)

Présidente de la commission 2 : Catherine MACÉ
(Formation professionnelle – Education – Affaires européennes – Coopération régionale)

Président de la commission 3 : Philippe FONTAINE
(Aménagement – Environnement – Déplacement – Sport – Socio-éducatif – Tourisme)

LISTE DES MEMBRES DU CCEE 1984-2004 SOUS LES TROIS MANDATURES 1984-1990, 1990-1998, 1998-2004

MAILLOT Alain FEN	1984	2
ABADIE Alain Union des Artistes de La Réunion - Académie de La Réunion - Association des Auteurs Compositeurs de la Réunion (ADACRE) - Cinémathèque - Fédération Abel Gance	1984-1986	1
SQUARZONI René Université de la Réunion	1984-1986	2
HERAULT Gérald Association Jeunesse et Plein Air - Association Eclaireurs de France	1984-1987	3
ARDON Robert Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)	1984-1989	3
DAVID Aimable Union départementale des Associations des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques	1984-1989	2
DEREVIER Alain Organismes de recherche	1984-1989	2
ARMAND Alain Association Ziskakan	1984-1990	1

BOYER Philippe ARCV - Les Scouts de France - Les Scouts d'Europe - Les Guides de France	1984-1990	3
DUPUIS Marie-Françoise Union Régionale d'Animation et de Développement - Association Réunionnaise d'Education Sanitaire et Sociale - Association Réunionnaise d'Education Populaire	1984-1990	2
GUENEAU Agnès Mouvement Pour tout Droit Kause - Office Régional des Œuvres Laïques d'Education par l'Image et le Son (OROLEIS)	1984-1990	1
LACOUTURE Jacques FEN	1984-1990	2
RIVIÈRE Pierre-Louis Théâtre Volland (1984-1990) Théâtre Talipot - Compagnie Acte 3 (1998-2004)	1984-1990 / 1998-2004	1
VAYABOURY Bharati Association Culturelle Théâtre et Arts (ACTA) - Théâtre Populaire de la Réunion (TPR) - APSARA	1984-1990	1
VIDOT Max Organismes de tourisme à caractère social et associatif	1984-1990	3
CHANE SAN Michel CEMEA - Association Francs et Franches Camarades	1984-1990-1998	3
CLERGUE Guy SREPEN - Association Aujourd'hui l'Ecologie pour Demain - Association Réunionnaise du Volcan	1984-1990-1998	3
DAOUDJEE Ismaël Personnalité qualifiée	1984-1990-1998	
GAUVIN Robert Conseil Départemental et Fédération des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques	1984-1990-1998	2
LABONTÉ Jean-Max Mouvement Folklorique des Artistes Traditionnels (GRAT) - Jazz Club - Groupe Folklorique de La Réunion	1984-1990-1998	1
LAURET Raymond Comité Régional des Offices Municipaux des Sports (CROMS)	1984-1990-1995	3
GÉRARD Gilbert Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Réunionnais - Association pour la Défense et l'Information de l'Architecture (1984-2004) - Association Jardins créoles (1998-2004)	1984-1990-1998-2004	3
LACPATIA Firmin Association des Ecrivains de La Réunion (1984-1998) - Office départemental de la Culture (1998-2004)	1984-1990-1998-2004	1

Collège 1 : vie culturelle,
Collège 2 : vie éducative, enseignement et recherche,
Collège 3 : protection et animation du cadre de vie

LE TOULLEC Guy	1984-1990-1998-2004	2 et 1	
<i>Association pour la Promotion Rurale (APR) - Association Réunionnaise des Cours pour Adultes (ARCA) - Fédération des Œuvres Laïques (1984-1990) - Mouvement Pour Not Droit Kausé - Office Régional des Œuvres Laïques d'Education par l'Image et le Son (OROLEIS) (1990-1995) - Association Réunionnaise pour la vie culturelle des quartiers par le cinéma vidéo transmission (ARCVT) - OROLEIS - Fédération Abel Gance - Perspectives cinéma - Echange Communication Information (1998-2004)</i>			
MOLLARD Raymond	1984-1990-1998-2004	2	
<i>Organisation syndicales représentant le Personnel Enseignant du Second Degré</i>			
MOUROUVIN Joseph	1984-1990-1998-2004	1 et 3	
<i>Centre Réunionnais d'Action Culturelle (1984-1998) - SREPEN - Ecologie Réunion - Association Vie Océane (1998-2004)</i>			
SAM-LONG Jean-François	1984-1995	1	
<i>Union pour la Diffusion du livre Réunion</i>			
LAJOINIE Bruno	1986-1990	1	
<i>Union des Artistes de La Réunion - Académie de La Réunion - Association des Auteurs Compositeurs de la Réunion (ADACRE) - Cinémathèque - Fédération Abel Gance</i>			
CELLIER Pierre	1987-1990-1995	2	
<i>Université de la Réunion</i>			
SIDA Josiane	1987-1990-1998	3	
<i>Association Jeunesse et Plein Air - Association Eclaireurs de France</i>			
LUCAS Evelyne	1989-1990	2	
<i>Union départementale des Associations des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques</i>			
SERVANT Jean	1989-1990	2	
<i>Organismes de recherche</i>			
DURIEU Guy	1989-1990-2001	3	
<i>CROS</i>			
BAILLIF Albert	1990-1993	2	
<i>Union Régionale de l'association départementale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public à La Réunion</i>			
JAVEL François	1990-1993	3	
<i>Comité du Tourisme de La Réunion</i>			
YCARD Serge	1990-1994	1	
<i>Union des Artistes de La Réunion - Académie de La Réunion - Association des Auteurs Compositeurs de la Réunion (ADACRE) - Cinémathèque - Fédération Abel Gance</i>			
GALBOIS François	1990-1995	2	
<i>Organisations syndicales représentant le Personnel Enseignant du Premier Degré</i>			
BERTIL Pascal	1990-1998	3	
<i>Association des Centres de Vacances - Scouts de France - Scouts d'Europe - Guides de France</i>			
DE SIGOYER Gilles	1990-1998	2	
<i>FEN</i>			
DIEUDONNÉ Jules	1990-1998	2	
<i>Organismes de recherche</i>			
PAPY Michel	1990-1998	1	
<i>Association Culturelle Théâtre et Arts - Théâtre Populaire de la Réunion - APSARA</i>			
POUNIA Gilbert	1990-1998	1	
<i>Association Ziskakan</i>			
CARRÈRE Dominique	1990-1998-2004	1	
<i>Théâtre Volland (1990-2004) - Compagnie Komela - Cyclones production (1998-2004)</i>			
LANGLOIS Jean-Yves	1990-1998-2004	3	
<i>Organismes de tourisme à caractère social et associatif</i>			
MACÉ Catherine	1990-1998-2004	2	
<i>Union Régionale d'Animation et de Développement - Association Réunionnaise d'Education Sanitaire et Sociale (1990-1998) - Association Réunionnaise d'Education Populaire - Fedar (1998-2004)</i>			
RAMCHETTY Roger	1990-1998-2004	2	
<i>Association pour la Promotion Rurale - ARCA - Fédération des Œuvres Laïques (FOL) (1990-1998) - FOL - Chambre Syndicale des organismes de formation (1998-2004)</i>			
GUÉRIN Monique	1994-1995	2	
<i>Union Régionale de l'association départementale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public à La Réunion</i>			
DOUSSINEAU Claude	1994-1998	1	
<i>Union des Artistes de La Réunion - Académie de La Réunion - Association des Auteurs Compositeurs de la Réunion (ADACRE) - Cinémathèque - Fédération Abel Gance</i>			
PORCEL Pasqual	1994-1998-2004	3	
<i>Comité du Tourisme de La Réunion</i>			
CLERGUE Claude	1995-1996	2	
<i>Union départementale des Associations des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques</i>			
CARO-DELORME Denise	1995-1998-2004	2	
<i>Organisations syndicales représentant le Personnel Enseignant du Premier Degré</i>			
FONTAINE Guy	1995-1998-2004	2	
<i>Université de la Réunion</i>			
GOVINDIN Patrick	1995-1998-2002	3	
<i>CROMS</i>			
SALVAT Julienne	1995-1998-2004	1	
<i>Union pour la Diffusion du livre Réunion</i>			
PAUSÉ Pierre	1996-1998-2004	2	
<i>Union Régionale des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Public à La Réunion (PEEP)</i>			
ASTOURNE Maximin	1998-2004	3	
<i>Association des Centres de Vacances - Scouts de France</i>			

CATAYE Josselyne <i>CEMEA - Association Francs et Franches Camarades</i>	1998-2004	3
CHANE CHICK TÉ René <i>Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles</i>	1998-2004	2
DROUHET Yves <i>Académie de l'île de la Réunion - Cercle Généalogique de Bourbon - Association des Amis des Archives, des Bibliothèques et des Musées de La Réunion</i>	1998-2004	1
GALABERT Jérôme <i>MJC Château Morange - Ziskakan</i>	1998-2004	1
HOAREAU Armand <i>Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)</i>	1998-2004	2
MOUTOU Henry-Claude <i>Jazzomaniaque - Live - Musi-couleurs - Art Attack - Vavangue</i>	1998-2004	1
POUNIA Colette <i>Union des Artistes de La Réunion - Jeumon Arts Plastiques - Village Titan</i>	1998-2004	1
SEETHANEN Darmapalah <i>Association Jeunesse et Plein Air - Fédération Léo Lagrange</i>	1998-2004	3
SÉRAPHINE Alain <i>En qualité de personnalité qualifiée</i>	1998-2004	
TURQUET Michel <i>Organismes de recherche</i>	1998-2004	2
MAILLOT Jean-Marc <i>CROS</i>	2001-2004	3
FONTAINE Philippe <i>CROMS</i>	2002-2004	3

L'ADMINISTRATION DU CCEE

Pôle direction	Pôle chargés de mission	Pôle secrétariat
Alain RAMSAMY, <i>directeur</i>	Mickaël MAILLOT Bernadette BERTIL	Danielle ERAMA, <i>secrétaire</i>
Bernadette LEBON, <i>secrétaire de direction</i>	Jean-Charles SERAPHINE	Linda GRONDIN, <i>secrétaire comptable</i>
François NANGUE, <i>logistique</i>		

Le personnel affecté au CCEE sur la période des 20 ans :

Mallyam ALIBHAI, Jimmy AMABLE, Mariella AUBER,
 Françoise BONNEFOND, Jean-Eric CAMIAN, Lisette DIJOUX,
 Jacqueline FARREYROL, Annie FOLIO, Béatrice JAUBERTIE,
 Sully LAUDE, Jean-Michel LUCAS, Adélie RANORO,
 Françoise SADOUD, Ariane SCHOETTEL, Annick SITALAPRESAD,
 Linda TARBY, Yvette TEUF, Fabrice TILIN, Marie-Lourdes VEILLANT,
 Véronique VINGADACHETTY.

Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement
145, rue Jules Auber 97 400 Saint-Denis
Téléphone : 02 62 41 44 12

Octobre 2004

